



Assemblée Générale
du 15/11/14

Ordre du jour:

- Bilan moral
- Bilan des activités
- Bilan financier
- Approbation des bilans
- Orientation pour 2015
- Election d'un nouveau membre
- Questions diverses

Signature de la liste de présence : 34 présents sur 78 adhérents.

1. Le mot du Président

- Nous faisons une Assemblée Générale par an, et c'est l'occasion pour nous de présenter tout ce que le Club a fait pendant l'année écoulée.
- C'est aussi le moment pour vous de vous informer et de vous exprimer.
- Merci à tous d'être venu.

2. Bilan moral

- Présentation des membres du bureau :
 - Trésorière : Christelle, qui présentera les comptes, et Brigitte son adjointe.
 - Secrétaire : Iréa, et Myriam son adjointe.
 - Président : Didier, et Damien son vice-président.
- Les autres membres du comité et les éducateurs : Magali, Sylvie, Antoine, Georges, Jacques, Michaël. Une ancienne éducatrice, Laurence, revient, et se donne du temps pour voir si elle arrive à revenir régulièrement.
- Fréquentation :
 - Aujourd'hui : 12 éducateurs, 72 adhérents, 110 chiens
 - L'année dernière : 74 adhérents, 116 chiens.
 - La fréquentation est stable.
 - Répartition :
 - 60 adhérents simples, 2 familles d'adhérents à 2 chiens.
 - 44 1ère année, 6 2ème année, 22 3ème année et plus.
 - On a des statistiques depuis 2013, merci à Iréa et Damien.
- Nous vous rappelons que les éducateurs sont tous des bénévoles, qui ont conduit un ou plusieurs chiens, et qui maintenant donnent de leur temps pour vous apprendre les bases de l'éducation canine. Comme il s'agit de cours collectifs, vous devez venir avec l'envie d'apprendre, et de progresser. Vous devez mettre en pratique les techniques que l'on vous

CLUB CANIN DE LA TOUR D'ARIEGE

Siège Social : Mairie de LA TOUR DU CRIEU (09100)

Club d'utilisation

Correspondance à la Présidente : Mme Brigitte BRUNEL – 51 avenue Foch – 09270 MAZERES

Tél : 06.79.54.50.35 [Mèl : clubcanintourdariège@gmail.com](mailto:clubcanintourdariège@gmail.com)

Site Internet : www.clubcanintourdariège.fr

donne et y adhérer pleinement. Si vous avez les recettes, il n'est pas utile de venir les chercher au Club.

- Les techniques d'éducation, que l'on vous donne, fonctionnent. Mais il faut de la pratique. Il faut une bonne compréhension entre le chien et le maître. Les éducateurs prennent du plaisir à donner des cours, mais aussi à pouvoir voir vos progrès.
- Si vous avez une question à poser, n'hésitez pas. Si un éducateur n'a pas la réponse, il la posera à un autre, jusqu'à ce que quelqu'un ait la réponse ou une piste à vous donner.
- L'équipe se retrouve régulièrement pour parler des cours et essayer de les améliorer. A la dernière réunion, plusieurs modifications ont été décidées :
 - A l'inscription, nous vérifierons que les chiens sont bien identifiés et vaccinés.
 - Les nouveaux ne suivront pas le cours normal la première fois, mais auront un accueil spécifique. L'idée est de pouvoir prendre le temps de discuter, de savoir pourquoi la personne vient, ce qu'elle cherche et ce qu'on peut lui apporter. Christelle fera cet accueil, ou un autre éducateur si elle n'est pas présente.
 - Nous allons mettre en place un système de parrainage. Chaque nouvel adhérent sera suivi plus spécifiquement par un éducateur. L'idée est de vérifier les progrès, les méthodes, donner des pistes en cas de soucis...
 - Les cours d'éducation sont trop longs pour les chiens. Nous allons passer à des cours de 45mn.
 - Les chiens doivent porter un collier plat. S'il a un « torcatus », ou un collier « étrangleur », nous vous demanderons pour quelles raisons, et si nous estimons que ce n'est pas nécessaire, nous vous demanderons de lui enlever.
 - Nous allons retravailler sur le contenu de chaque cours, et sur les pré-requis pour passer d'un groupe à l'autre.
 - Nous vous rappelons que l'appartenance à un groupe est définie par les éducateurs, et qu'elle n'est pas acquise. Les éducateurs peuvent tout à fait décider qu'un adhérent, qui travaillait avec les confirmés, doit retourner chez les débutants.
 - Nous allons essayer d'établir une fiche de progression, et Christelle passera sur les terrains pour voir les chiens et la remplir.
- Cette année, nous n'avons pas subi de malveillance.
- Vous pouvez vous connecter sur le site du Club : www.clubcanintourdariège.fr
- Rappel des consignes de base : règles de fonctionnement et de sécurité
 - Les adhérents se garent dans le champs, tandis que les éducateurs se garent à côté de la maison.
 - Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du Club, pour des raisons évidentes de sécurité. Vous pouvez les promener en liberté dans les alentours, sous votre responsabilité. Les chiens ne sont donc pas autorisés à jouer librement.
 - Le Club ouvre à 9h15. Merci de ne pas venir avant, car les éducateurs arrivent avant cette heure pour pouvoir détendre leurs chiens qui restent enfermés pendant que leur maître s'occupe de vous. En arrivant à 9h15, vous avez le temps de promener votre chien 10mn, puis de vous rassembler pour écouter les informations données avant les cours. Si vous arrivez avant, vous pouvez toujours promener votre chien à l'extérieur.

CLUB CANIN DE LA TOUR D'ARIEGE

Siège Social : Mairie de LA TOUR DU CRIEU (09100)

Club d'utilisation

Correspondance à la Présidente : Mme Brigitte BRUNEL – 51 avenue Foch – 09270 MAZERES

Tél : 06.79.54.50.35 [Mèl : clubcanintourdariège@gmail.com](mailto:clubcanintourdariège@gmail.com)

Site Internet : www.clubcanintourdariège.fr



Assemblée Générale
du 15/11/14

- On note une recrudescence du nombre de crottes non ramassées. Tout le monde doit avoir des poches à crottes, et faire attention à ne pas oublier le sac au moment de rentrer chez soi.
- Nous sommes dans un Club, ou toute aide est bienvenue. Si vous avez des talents particuliers, vous pouvez le faire savoir et vous en servir pour la bonne cause. Par exemple, un adhérent menuisier avait repéré un portail abimé et l'avait réparé. C'est un principe de fonctionnement du club. Nous sommes tous bénévoles, et quand les adhérents nous donnent un coup de main, ça nous motive.
- En conclusion, c'est une année qui s'est bien déroulée.

3. Message du Président

« Poussé par diverses raisons, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner du poste de Président de l'Association.

J'ai pris cette décision, que j'ai mûrement réfléchi. J'en avais logiquement informé le Conseil d'Administration dès le mois de mars dernier. J'ai la conviction en effet que c'est le bon choix.

La mission de Président d'Association mérite qu'on donne le meilleur de soi-même. Ces derniers temps, mon investissement personnel n'est plus à la hauteur de l'exigence que l'on est en droit d'attendre d'un Président d'Association. J'ai accepté la charge de Président à un moment où, suite à l'arrêt du mandat de Président de Georges, l'Association se trouvait alors sans candidat au poste. J'avais donc quitté mon poste de trésorier de l'époque pour le poste de Président de Club. J'espère avoir été à la hauteur des espérances que chacun avait pu mettre en moi tout au long de ces années.

Le mandat de Président est d'une durée de 6 ans dans les statuts du Club. Après 5 années à la tête de notre association, je pense qu'il est sain pour cette dernière qu'un renouvellement s'opère.

Je suis convaincu que personne ne détient la vérité tout le temps. Je laisse mon poste de Président à une personne tout aussi compétente et tout aussi motivée que moi-même. Le Conseil d'Administration procèdera en début d'après-midi à l'élection de ce nouveau Président.

J'ai trouvé grâce au Club Canin de nombreux amis que je n'ai pas l'intention d'abandonner. Je continuerai donc à oeuvrer au sein du Conseil d'Administration, le nouveau Président peut d'ores et déjà compter sur ma complète collaboration.

Je reste très fier du travail accompli au cours de ces 5 années. C'est un beau Club Canin, certainement le plus important du département, quantitativement parlant en terme de nombre d'adhérents, mais aussi qualitativement de par l'ambiance qui règne en son sein.

Je renouvelle à nouveau, très sincèrement, tous mes remerciements à l'ensemble de l'actuelle équipe dirigeante que j'ai eu l'honneur de présider, et qui constitue, selon moi, dans toute sa

CLUB CANIN DE LA TOUR D'ARIEGE

Siège Social : Mairie de LA TOUR DU CRIEU (09100)

Club d'utilisation

Correspondance à la Présidente : Mme Brigitte BRUNEL – 51 avenue Foch – 09270 MAZERES

Tél : 06.79.54.50.35 [Mèl : clubcanintourdariège@gmail.com](mailto:clubcanintourdariège@gmail.com)

Site Internet : www.clubcanintourdariège.fr



Assemblée Générale
du 15/11/14

diversité l'une des plus motivée et performante de l'histoire de notre Club. Ce ressenti n'engage bien sur que moi-même...

Je souhaite que le Conseil d'Administration acte ma démission qui prend effet au terme de cette Assemblée Générale. »

4. Bilan des activités

- 11/01 : Le Club a fêté les rois autour de galettes.
- 15/02, 22/02, 01/03 : fermetures exceptionnelles du Club à cause des intempéries.
- 26/04 : journée de travaux : ménage, jardinage, bricolage.
- 11/05 : concours d'agility. Comme le terrain était impraticable, nous avons dû chercher un autre terrain, et nous avons été accueillis à Mazères. Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps.
- 28/06 : Gypsie, Happy, Hippie, Ghost, Grouny, Half sont allés à Villeneuve-Tolosane. Ils avaient été entraînés par Georges et Magali, et ont tous obtenu leur CSAU. Magali et Grafiti ont aussi ramené un pointage en Classe 1.
- 5 et 6/07 : Finale du Grand Prix de France d'Agility. Michaël et Réglisse ont participé à cette épreuve nationale qui a eu lieu à Les Sorinières en Pays de Loire.
- 2/08 : Grillade. Bonne participation.
- 9/08, 16/08 : Fermeture.
- 06/09 : Skype, Caporn et Inès ont passé avec succès leur CSAU à Pamiers.
- 13/09 : Fête du Club. Le but de cette journée est de s'amuser avec son chien. Il y avait plusieurs ateliers, suivi de grillades.
- Durant cette année, Hélios et Elfy ont obtenu un « excellent » au « premier pas » en Obé-rythmée.
- Agility : Avec le grand nombre d'agilitistes du samedi, nous espérons qu'il y aura de nouvelles équipes de compétiteurs. Les compétiteurs du Club en agility sortent beaucoup en concours et obtiennent pas mal de podium.

5. Bilan financier

- Recettes :
 - Adhésions : 7369€
 - Concours : 1204€
 - Total : 8573€
- Dépenses :
 - Edf, eau, entretien, frais de bouche (grillade, galette, ...), don, subvention, fourniture, équipement (3877€), fluide, divers, concours (1614€)
 - Total : 9453,18€
 - Certaines choses qui ont été commandées mais pas encore payées ont été intégrées dans l'exercice 2013-2014.

CLUB CANIN DE LA TOUR D'ARIEGE

Siège Social : Mairie de LA TOUR DU CRIEU (09100)

Club d'utilisation

Correspondance à la Présidente : Mme Brigitte BRUNEL – 51 avenue Foch – 09270 MAZERES

Tél : 06.79.54.50.35 [Mèl : clubcanintourdariège@gmail.com](mailto:clubcanintourdariège@gmail.com)

Site Internet : www.clubcanintourdariège.fr



Assemblée Générale
du 15/11/14

- Le concours a coûté 400€.
- Aujourd'hui :
 - Compte principal : + 9953,90€
 - Compte sur Livret : + 1740,80€
- Le Club participera au téléthon la semaine prochaine. Dans ce but, le Club a acheté pour 180€ d'objets, qui seront proposés à la vente au profit du téléthon.
- Nous n'avons pas de subvention de la mairie. Nous avons juste un bail, pour lequel nous payons un loyer tous les ans. Notre bail durera 25 ans (2025), et à ce terme, la mairie aura le pouvoir de nous le renouveler ou non.

6. Budget prévisionnel 2015

- Nous n'avons pas encore travaillé dessus. Le nouveau Président s'en chargera.
- Nous devons trouver des sponsors. Pour cela, nous allons démarcher Décathlon et Clarac. En échange, nous leur proposerons de faire une démo, ou un stand d'éducation du chiot. Si c'est une démo, vous devrez travailler encore plus pour que nous puissions proposer quelque chose de qualité.
- Notre terrain d'agility est fortement dégradé. Nous avons sollicité le maire depuis le mois de juin. Il avait d'abord refusé de nous aider. A la réunion des Associations au mois de septembre, nous avons eu une ouverture. Nous avons rencontré Mr Ramirez, le responsable des associations sur le terrain du Club. Cette rencontre s'est bien passée et nous avons cru avoir trouvé l'aide espérée. Finalement, un courrier officiel nous a annoncé que notre bail nous obligeait à entretenir le terrain. Entretenir, nous le faisons déjà, mais là, ce n'est pas de ça dont il s'agit. Comme ils nous l'ont conseillé, nous avons refait une demande d'aide exceptionnelle, mais nous n'avons pas de nouvelle. Si un adhérent est agriculteur ou connaît quelqu'un qui peut nous aider à refaire le terrain... Nous avons eu un premier devis à 7000€, et un 2ème à 3000€. C'est mieux, mais c'est encore très lourd pour notre trésorerie. A l'époque de l'arrivée du Club à la Tour, c'était un agriculteur qui a tout fait. Le problème aujourd'hui, c'est que le terrain est grillagé, ce qui complique la tâche. Nous sommes déçus de la réaction de la mairie. Nous avons accueilli des écoles, donné de notre temps pour faire ces sessions de prévention.
- En 2015, nous allons organiser le sélectif régional d'Agility. Nous ne pouvons pas envisager de le faire sur notre terrain. Nous serons obligés de nous déplacer sur le terrain qui se trouve à côté du terrain de foot.
- Nous ne prévoyons pas d'augmenter les cotisations en 2015.

7. Approbation des bilans

- Le rapport moral est voté à l'unanimité.
- Le bilan des activités est voté à l'unanimité.
- Le bilan financier est voté à l'unanimité.

CLUB CANIN DE LA TOUR D'ARIEGE
Siège Social : Mairie de LA TOUR DU CRIEU (09100)
Club d'utilisation

Correspondance à la Présidente : Mme Brigitte BRUNEL – 51 avenue Foch – 09270 MAZERES
Tél : 06.79.54.50.35 Mèl : clubcanintourdariège@gmail.com
Site Internet : www.clubcanintourdariège.fr

8. Elections d'un nouveau membre

- Nous n'avons pas de membre du Conseil d'Administration démissionnaire.
- Par contre, Magali se présente pour faire partie du Conseil d'Administration.
- Lorsqu'un éducateur se présente, c'est dans la logique des choses. Si un adhérent souhaite se présenter, il doit d'abord montrer un investissement personnel et exposer son projet.
- Dépouillement : élection de Magali avec 26 voix sur les 34 voix exprimées.

9. Questions diverses

- Fatiha sera présente le 13/12 pour représenter Amnesty Internationale, et vous permettre de participer, si vous le souhaitez, au marathon des signatures.
- A-t-on toujours un système d'évaluation? Oui, même s'il a un peu changé de forme. Pendant les 3 ou 4 semaines avant la date de votre renouvellement, les éducateurs en charge de votre groupe regarderont plus précisément où vous en êtes. Au moment de votre renouvellement, nous prendrons le temps de nous rencontrer pour discuter. L'idée est de vous signifier notre avis sur votre renouvellement et de discuter avec vous de votre projet pour l'année suivante. Depuis la mise en place des évaluations, il n'est arrivé qu'une seule fois que nous refusions un renouvellement. Il s'agissait d'un chien que la maîtresse n'arrivait pas à garder sous contrôle, et qui finissait par remettre en cause la sécurité des autres participants au cours. Nous vous rappelons que l'éducateur est maître sur son terrain. Il est garant de la sécurité. Peut-être que le parrainage pourra aider à ce que cette situation ne se reproduise plus.
- Venir au cours d'éducation ne doit pas être une fin en soi. Si au bout de quelques années, il n'y a pas de progression, ça ne sert plus à rien de venir. Au bout d'un moment, lorsqu'on a acquis un certain niveau, il faut choisir une ou plusieurs activités. Nous en avons pas mal au Club : obéissance, agility, obé-rythmée, et le matériel si certains veulent faire du fly-ball.
- Quelle est la finalité? Doit-on forcément sortir en concours? Pour les cours d'agility, les sorties en concours ne sont pas obligatoires. Le but est de progresser. S'il n'y a plus de progrès, les moniteurs d'agility pourraient aussi refuser de renouveler une adhésion. Coté éducation, il faut resituer le contexte. Le Club dépend de la SCC. La sélection de race peut se faire sur deux voies : la beauté ou l'aptitude au travail. Ici, on ne s'occupe pas de beauté. Le groupe des confirmés doit nous permettre de faire des démos quand nous sommes en recherche de financement. Le CSAU regroupe les fondamentaux dont les confirmés ont besoin pour travailler. Lorsque les compétiteurs d'agility vont en concours, cela montre que le Club existe. Et à Villeneuve, le Club a été remarqué par l'ambiance chaleureuse qui se dégageait de notre groupe de candidats. Le CSAU permet à celui qui le passe de tester un concours d'obéissance, pour savoir si ça peut lui plaire ou pas. Cette épreuve donne aussi un papier, qui récompense le travail effectué par le maître et son chien. Cela permet aussi à un adhérent de représenter son Club.
- Y'aura-t-il un parrainage pour les anciens? Pour l'instant, ce n'est pas prévu. Il faut savoir que nous sommes là, avant et après les cours, nous pouvons donc prendre le temps d'écouter et discuter avec les anciens.

CLUB CANIN DE LA TOUR D'ARIEGE

Siège Social : Mairie de LA TOUR DU CRIEU (09100)

Club d'utilisation

Correspondance à la Présidente : Mme Brigitte BRUNEL – 51 avenue Foch – 09270 MAZERES

Tél : 06.79.54.50.35 [Mèl : clubcanintourdariège@gmail.com](mailto:clubcanintourdariège@gmail.com)

Site Internet : www.clubcanintourdariège.fr



Assemblée Générale
du 15/11/14

- Doit-on passer le CSAU pour avoir le droit de renouveler son adhésion? Non. Si vous avez travaillé, en moyenne, au bout d'un an de Club, vous devriez être capable de l'avoir. Le CSAU est une reconnaissance du travail accompli. Il faut le voir comme un remerciement pour le maître. Si au bout d'un an, le maître a conscience qu'il a encore du travail à faire, et qu'il le fait, nous n'avons aucune raison de ne pas renouveler l'adhésion.
- On peut tout à fait rester au Club plusieurs années, ne pas avoir d'activités particulières, mais avoir l'envie d'aider, d'entretenir, de s'investir... On peut tout à fait s'investir et participer à l'entretien du Club sans avoir de chien. On peut avoir des compétences particulières, comme Jacques ou Eric qui aident au repas. Le Club est aussi ouvert à toutes ces personnes.
- En agility, on va rechercher la progression. Comme les moniteurs d'agility sont des compétiteurs, ils viseront forcément le niveau compétition. Nous n'obligerons pas tout le monde à aller en concours, mais nous chercherons à faire en sorte que tous les agilitistes en aient le niveau.
- Quand est-ce qu'un chien peut arrêter l'éducation, pour se consacrer uniquement à une autre discipline? Le mieux est d'en discuter avec les éducateurs de la discipline, pour voir avec eux si le niveau d'éducation atteint est suffisant. (que ce soit l'obéissance, ou la sociabilité)
- Pourquoi n'y a-t-il plus de photos sur le site? Est-ce par manque de photographes? Non, c'est par manque de temps de la personne qui s'en occupe. Effectivement, il y a pas mal de retard en ce moment, mais ça devrait se rattraper.
- Qu'est-il prévu pour la journée de travaux? Il faut faire l'entretien des espaces verts. Pour cela, ceux qui en ont, peuvent apporter taille-branche, sécateur, débroussailleuse, râteau, brouette ... Il faut aussi faire du bricolage : vider le local technique, passer du xylophène, ranger.

Merci à tous.

Compte-rendu rédigé le 23/11/14 par Iréa, validé par Didier, Brigitte, Myriam.

CLUB CANIN DE LA TOUR D'ARIEGE

Siège Social : Mairie de LA TOUR DU CRIEU (09100)

Club d'utilisation

Correspondance à la Présidente : Mme Brigitte BRUNEL – 51 avenue Foch – 09270 MAZERES

Tél : 06.79.54.50.35 [Mèl : clubcanintourdariège@gmail.com](mailto:clubcanintourdariège@gmail.com)

Site Internet : www.clubcanintourdariège.fr